

## QUELS STATUT, PLACE ET ENJEU DE LA LANGUE FRANÇAISE AU LIBAN ET À L'UNIVERSITÉ ? LA COMPLÉMENTARITÉ AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Cynthia EID<sup>1</sup>

### *Résumé*

*Dans cette présentation, nous commençons d'abord par faire l'état des lieux des langues parlées au Liban, pour montrer ensuite l'importance du statut du français au pays du Cèdre que ce soit dans les médias, au sein de l'administration ou dans l'enseignement, lequel statut est énoncé clairement dans le Pacte linguistique de 2010.*

*Une fois le paysage brossé, nous évoquerons le cas du Centre de langues et de Ressources (CLER) de l'Université Antonine d'un côté comme service commun aux autres unités de l'Université (instituts, facultés et départements) offrant des cours en présentiel et intégré dans la politique linguistique de l'Université, mais de l'autre comme une complémentarité au service de l'enseignement soit à travers d'un enseignement hybride, soit à travers d'un accompagnement réflexif de l'étudiant l'aidant à intégrer ses activités et à questionner ses pratiques réflexives.*

*Mots-clés : complémentarité, français langue étrangère (FLE), français langue seconde (FLS) / français sur objectifs spécifiques (FOS) /FOU, Centre de Langues et de Ressources (CLER), contexte d'utilisation*

### **Introduction**

**D**ans le cadre du projet MeRSI (projet Méditerranéen de Recherche Scientifique Interuniversitaire), lancé en 2009 par l'Agence Universitaire de la Francophonie, le programme intitulé « *Harmonisation des paramètres méthodologiques pour l'élaboration de curricula de FLE (français général, français sur objectif spécifique, français de spécialité et français professionnel) en milieu universitaire francophone* » a été retenu et financé pour une durée de 3 ans.

Né d'une forte envie de tirer profit des compétences scientifiques et universitaires du pourtour méditerranéen, ce projet souhaite promouvoir un espace de recherche universitaire francophone à travers la collaboration d'équipe de recherches issues de différents laboratoires et pays :

- ✓ Académie d'Etudes Economiques de Bucarest, Roumanie.

---

<sup>1</sup> Professeur des universités, Université de Montréal, Canada, eidcynthia@yahoo.fr

- ✓ Université Antonine, Baabda, Liban.
- ✓ Université de Tirana, Albanie.
- ✓ École Normale Supérieure des Lettres et Sciences humaines,  
Alger, Algérie.
- ✓ Université Lumière Lyon 2, France.
- ✓ Université Hassan II Ain- Chock, Casablanca, Maroc.

Dans le cadre du projet susmentionné, parler du Centre de langues et de Ressources (CLER) de l'Université Antonine au Liban peut contribuer à la réflexion des acteurs du champ du fle, en faisant apparaître les différents aspects du contexte susceptibles d'avoir une incidence sur l'organisation de l'enseignement-apprentissage du français dans ce type d'institution.

En tant que représentante de l'Université Antonine au Liban, nous nous sommes penchée en premier lieu sur l'étude du statut du français au Liban en général, et en second lieu sur l'étude du français langue étrangère (FLE) à l'Université Antonine en particulier à travers le Centre de Langues et de Ressources (CLER), outil de complémentarité aux enseignements du FLE.

Dans ce qui suit, nous allons procéder par examiner en première partie l'état des lieux des langues parlées au Liban et plus particulièrement du français. En deuxième partie, nous détaillerons le cas du Centre de Langues et des Ressources de l'Université Antonine en analysant ses données et ses paramètres.

### **État des lieux, langues parlées au Liban**

En 1996, le Ministère des Affaires sociales libanais a réalisé un recensement (le premier depuis le mandat français) de la population qui comptait 3.1 millions d'habitants et environ 300 000 réfugiés palestiniens. L'année suivante le nombre d'habitants était de 4 millions, dont environ 350 000 Palestiniens<sup>2</sup>. Selon l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)<sup>3</sup>, le pays comptait - en 2010 - 4.2 millions d'habitants, dont 98% parlaient l'arabe (que cela soit l'arabe libanais, l'arabe palestinien, l'arabe syrien, l'arabe égyptien, etc.). À cela s'ajoutaient 38% de personnes maîtrisant le français.

---

<sup>2</sup> Les chiffres suivants sont issus du site : [ <http://www.tfq.ulaval.ca/axl/asia/liban.htm> ].

<sup>3</sup> Voir la version numérique du rapport 2010 de l'OIF est à consulter sur le site : [ [http://democratie.francophonie.org/Rapport\\_Observatoire\\_2010/index.htm](http://democratie.francophonie.org/Rapport_Observatoire_2010/index.htm) ].

D'un point de vue linguistique, nous pouvons dire que le pays du Cèdre possède un patchwork de langues. Ainsi à l'arabe libanais parlé par la majorité des habitants s'ajoutent l'anglais, le français ou l'arménien... Il convient par ailleurs de faire une différence entre l'arabe classique (langue officielle du pays qui est employée notamment à l'écrit dans la presse ou dans les administrations et les écoles, etc.) et l'arabe libanais (qui est la langue de la vie courante, la langue employée lors des communications quotidiennes).

Le Liban témoigne d'une diversité linguistique riche et vivante : les locuteurs sont, à forte majorité, trilingues, le français étant une des langues actives dans la société, à l'école et à l'université à côté de l'arabe et de l'anglais.

En ce qui concerne l'état de la francophonie du pays, il s'agit d'une réalité sociolinguistique avérée depuis plusieurs décennies, même si elle lutte contre le développement croissant de l'enseignement en anglais. Le français n'a pas de statut officiel au Liban, mais il s'agit avec l'anglais d'une des deux langues de scolarisation obligatoire aussi bien dans les établissements publics que privés. De par les relations importantes avec la France, le français bénéficie d'une image très positive au Liban.

Il convient de constater que dans les milieux chrétiens (et surtout dans les communautés maronites), c'est le français qui est le plus utilisé, tandis que dans les communautés musulmanes, l'anglais est davantage plus présent. En revanche, la communauté chrétienne s'ouvre de plus en plus à l'anglophonie tout en préservant la francophonie, ce qui fait que la majorité des chrétiens beyrouthins sont surtout trilingues.

En 2000 – 2001, la Commission des affaires culturelles (CAC) du gouvernement français a démontré les chiffres suivants<sup>4</sup> :

- ✓ « *les vrais bilingues arabe – français représenteraient 28,5 % de la population* »
- ✓ « *les bilingues arabe – anglais seraient 14 %* »
- ✓ « *73 % des bilingues arabe – français connaîtraient également l'anglais* ».

L'arabe (revendiqué par d'autres comme le libanais) est donc considéré au Liban comme la langue maternelle, le français est plutôt vu

---

<sup>4</sup> Pour plus d'informations, consulter le lien suivant : [http://www.senat.fr/rap/r00-052/r00-052\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r00-052/r00-052_mono.html)

comme la langue de la culture et l'anglais constitue la langue des échanges et des communications.

Une autre étude se veut plus détaillée sur l'utilisation du français dans ses compétences écrites et orales et par les tranches d'âge. Sur le site [www.senat.fr], la question de la place réelle qu'occupe aujourd'hui la langue française au Liban, son apprentissage, son usage et les enjeux qui lui sont attachés, a été posée. Les résultats de l'étude ont montré que 49 % de la population résidente connaît la langue française orale tandis que 52,8 % des Libanais adultes résidents connaissent le français écrit et oral à des degrés divers. Les plus importants taux de connaissance du français se rencontrent parmi les tranches jeunes de la population : 63 % (connaissance du français oral) chez les résidents ; 68 % (connaissance du français écrit et oral) chez les Libanais résidents âgés de 15 à 24 ans.

Ainsi, nous pouvons conclure cette partie en confirmant que le français au Liban est une langue de communication générale, une langue des études et une langue de la vie professionnelle.

#### *Statut du français au Liban : les contextes d'utilisation*

Nous nous limiterons, dans cette partie, à l'emploi du français dans trois contextes d'utilisation différents, à savoir l'administration, les médias et l'enseignement.

##### *Au sein de l'administration*

La langue majoritairement employée dans l'administration libanaise est l'arabe libanais, même s'il convient de noter que de nombreux documents sont rédigés en arabe littéraire ou en français (c'est le cas par exemple des dossiers de demande de passeports, des documents fonciers, des billets de banque, etc.)<sup>5</sup>.

##### *Les médias*

Au Liban, on trouve des journaux dans les langues principales du pays (anglais, arabe, français et arménien) avec tout de même une prédominance de la presse en arabe. En ce qui concerne la presse francophone (journaux et revues), nous pouvons citer l'Orient-Le jour et Al Balad (des journaux libanais d'expression française) et Le Soir, le Monde (des journaux français qui proposent une édition spéciale pour le Proche-Orient), la revue du Liban, Femme magazine, etc.

---

<sup>5</sup> Une majeure partie des pancartes dans la rue demeurent jusqu'aujourd'hui en français.

En ce qui concerne la radio, il existe des stations émettant en arabe, mais aussi en français (comme nostalgie, Light FM, France culture, radio suisse romande, etc.).

Pour ce qui est des programmes audiovisuels, certaines chaînes proposent des émissions en français ou en anglais (à titre indicatif et non exhaustif, les chaînes MTV et Télé-Liban).

*Au sein de l'enseignement*

Le contexte éducatif libanais est plurilingue et se manifeste par des interférences entre les quatre grandes langues employées majoritairement à savoir, l'arabe (libanais ou littéraire), le français, l'anglais et l'arménien. À partir de la fin des années 90, le Conseil des ministres impose que les cours dispensés en arabe (littéraire) et en langue étrangère (français ou anglais) aient la même part d'heures enseignées dans une semaine.

En ce qui concerne la langue seconde enseignée, les élèves / étudiants ont le choix entre le français et l'anglais et nous pouvons constater que la première langue est privilégiée.

Le tableau ci-dessous met en lumière le pourcentage de l'enseignement officiel, privé gratuit et privé payant du français et de l'anglais, selon le choix de la première langue étrangère.

	<b>Français</b>	<b>Anglais</b>
Enseignement officiel	79,18 %	20,82 %
Ens. Privé gratuit	66,17 %	33,83 %
Ens. Privé payant	68,00 %	32,00 %

Figure 1. Répartition des élèves selon le choix de la première langue étrangère<sup>6</sup>

**À partir de l'école primaire**, l'arabe littéraire est enseigné à raison de 6 à 7 h par semaine, de même qu'une langue étrangère obligatoire (français ou anglais au choix à raison de 6 à 7 h par semaine).

Il existe au Liban de nombreuses écoles privées dans lesquelles la langue étrangère enseignée reste le français sous l'égide du Ministère libanais de l'Éducation nationale, des États de la Francophonie (Belgique, Suisse, France, Québec, etc.) de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et de la Mission laïque française.

---

<sup>6</sup> CRDP, 1994-1995.

À partir du secondaire, deux langues étrangères sont obligatoirement enseignées à chaque élève. Dans beaucoup d'établissements privés, il est proposé de suivre un cursus exclusivement francophone.

Dès les études universitaires, les étudiants ont le choix entre plusieurs établissements (et l'enseignement prodigué s'y fera soit en arabe, soit en anglais, soit en français) dont les plus fameux sont :

- ✓ l'université Libanaise ou l'Université de l'État (université arabophone)<sup>7</sup>.
- ✓ l'université Américaine (université purement anglophone) ;
- ✓ l'université Saint-Joseph (université purement francophone) ;
- ✓ l'université de la Sagesse (université offrant des cours en trois langues) ;
- ✓ l'université de Balamand (université purement anglophone) ;
- ✓ l'université de Kaslik (université offrant des cours en trois langues) ;
- ✓ l'université Antonine (université offrant des cours en trois langues).

Après avoir passé en revue différents contextes d'utilisation du français au Liban, et en l'absence d'une politique linguistique claire qui émane du gouvernement libanais, il convient de signaler la signature – toute récente – d'un Pacte linguistique.

#### *Le Pacte linguistique*<sup>8</sup>

En octobre 2010, lors du XIII<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie de Montreux<sup>9</sup>, le Liban (représenté par le Président de la République actuel Michel Sleiman) a signé avec l'OIF dont le secrétaire général est Abdou Diouf, un *Pacte linguistique* dont l'objectif premier était d'affirmer l'attachement des autorités libanaises à la présence du français dans le pays, de promouvoir et de développer la présence de la langue française en territoire libanais.

---

<sup>7</sup> Il s'agit de la seule université publique.

<sup>8</sup> Voir un bref résumé de ce pacte à l'adresse suivante : [ [http://www.francophonie.org/XIIIe-Sommet-pactes-linguistiques.html?var\\_recherche=Liban](http://www.francophonie.org/XIIIe-Sommet-pactes-linguistiques.html?var_recherche=Liban) ].

<sup>9</sup> A ce sujet, consulter le lien suivant : <http://www.francophonie.org/La-Suisse-pays-hote-du-XIIIe.html>

Trois points ont été mis en avant lors de la signature de ce Pacte :

*Enseignement*

Le français est au Liban, la seconde langue étrangère enseignée ou la troisième langue employée chez les anglophones. Le but de ce Pacte est de continuer à conserver le statut de la langue française au sein des établissements libanais, mais aussi de mieux former les enseignants.

*Culture*

Le français possède véritablement une image très positive et véhicule l'idée d'une langue de la culture. Le Pacte cherche donc à développer le réseau culturel français et notamment les centres culturels et instituts français.

*Environnement francophone*

Le Pacte prévoit de renforcer la présence du français dans le cadre de l'administration libanaise, mais aussi de l'armée, de la justice, de la police, des médias et des affichages publicitaires.

Ces points ont pour objectifs une croissance du nombre de francophones, une présence plus importante de la langue française sur le territoire libanais et une augmentation des étudiants dans les filières universitaires francophones.

Ceci nous amène à nous pencher sur une des universités libanaises, l'Université Antonine, notre université de rattaché.

*La politique linguistique du pays et de l'UPA à différents niveaux*

Comme mentionné dans la première partie de cet article, le Liban n'est pas un pays très actif en matière de politique linguistique. Depuis son indépendance, aucune politique dans ce domaine n'a été adoptée.

La dernière décision politique date des années 40 et consistait à ne plus reconnaître la langue française comme seconde langue officielle. À présent, et en ce qui concerne le statut des différentes langues employées au Liban, on constate une politique de « *multilinguisme stratégique* » dans la mesure où chaque langue (le français, l'arabe classique / libanais et l'anglais) occupe chacune une place bien définie.

Force est de constater que l'article 11 de la Constitution libanaise<sup>10</sup> du 9 novembre 1943 prévoyait deux langues officielles : l'arabe et le français : « *l'arabe est la langue nationale officielle dans toutes les administrations*

---

<sup>10</sup> Voir les liens suivants : [http://fothman.free.fr/Droitintern/Constitutions/lb/lb\\_fr/cslbfr.html](http://fothman.free.fr/Droitintern/Constitutions/lb/lb_fr/cslbfr.html) et [http://www.senat.fr/rap/r96-111/r96-111\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r96-111/r96-111_mono.html)

*de l'État. Le français est également langue officielle, une loi spéciale déterminera les cas où il en sera fait usage ».*

À la suite de cela, aucune loi spéciale n'a été créée pour définir les cas d'utilisation du français. Quelques décennies plus tard, les accords de Taëf<sup>11</sup> de 1989 n'ont pas modifié la place du français au sein de la constitution libanaise ; « *l'arabe est la langue nationale officielle. Une loi déterminera les cas où il sera fait usage de la langue française* ».

Au sein des écoles, il a été décidé, et ce, d'après le nouveau projet de réforme (élaboré en 1994 et adopté en 1997) de l'importance de l'arabe en tant que langue maternelle, mais ceci sans oublier la nécessité d'apprendre des langues étrangères dès l'école primaire (français /anglais qui sont des preuves d'ouverture à d'autres cultures).

C'est ainsi que, depuis 1997, la loi a imposé dans les écoles publiques une répartition à parts égales entre les heures accordées à la langue officielle (l'arabe) et à la langue étrangère (le français).

L'Article 10 de la Constitution consacre la liberté de la langue d'enseignement, ce qui a eu pour effet de favoriser le français. Dans les écoles maternelles privées, on enseigne le français et / ou l'anglais. Dans toutes les écoles primaires et complémentaires, l'enseignement de l'arabe écrit (classique) reste obligatoire. L'enseignement d'une première langue étrangère est obligatoire. Les deux tiers choisissent le français, le tiers, l'anglais. Dans les écoles secondaires, l'enseignement de deux langues étrangères est obligatoire. C'est généralement le français (première langue étrangère) et l'anglais (deuxième langue étrangère) ou l'inverse.

Dans les écoles privées, on peut y enseigner également l'allemand, l'italien ou l'espagnol.

Quant aux universités, elles sont soit anglophones, soit francophones par choix délibéré. L'UPA a les deux visages. La plupart des disciplines sont francophones, mais d'autres sont anglophones.

### **L'Université des Pères Antonins<sup>12</sup> (UPA)**

L'université Antonine est une université privée, toute jeune, née en 1997, dont le fonctionnement s'appuie sur l'encouragement de l'innovation didactique et scientifique et la liberté des enseignants dans la conception des programmes d'études.

---

<sup>11</sup> A ce sujet voir le lien suivant : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Accord\\_de\\_Ta%C3%ABf](http://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_Ta%C3%ABf)

<sup>12</sup> Elle est aussi nommée aussi Université Antonine (UA).



Au sein de l'Université, le CLER bénéficie d'un statut de service commun aux unités.

En effet, cet espace dédié à l'enseignement du français (FLE, FLS, FOS, FOU) occupe une place importante dans le projet MeRSI et participe à la diffusion de la langue française (selon des modalités que nous allons présenter par la suite) dans l'espace méditerranéen.

Un centre de langues au sein d'une université peut avoir plusieurs fonctions. Il peut être une composante dédiée à l'enseignement des langues étrangères tel qu'il est prévu dans les cursus. Les étudiants viennent y suivre leurs cours de langues au même titre que leurs cours de géographie ou de mathématique dans leur département d'origine, comme c'est le cas du CLER. C'est ce que le tableau désigne sous le terme de « fonctionnement en interne ». Il peut être plus ouvert et accueillir des étudiants de l'université soucieux de suivre des cours hors ou en plus de leur cursus disciplinaire, par goût ou pour améliorer leur niveau. Dans la mesure où ces cours ne relèvent plus de leur contrat pédagogique, le centre de langues peut décider de rendre ces cours payants. L'externalité du centre par rapport aux cursus universitaires peut aller bien au-delà en ouvrant ses portes à un public extérieur à l'université, comme une école de langue « en ville ».

Contrairement au CLER, un centre de langues opérant en milieu francophone ne peut être amené à enseigner le français en tant que langue étrangère aux étudiants (cette fonction est assurée par le Centre de langues vivantes étrangères - anglais, arabe, allemand, chinois etc.- dans les conditions décrites plus haut). Il fonctionne comme une école de langues et accueille essentiellement des publics hors université. Les cours, détachés de tout lien avec les cursus universitaires, sont payants. Les publics sont constitués par des non natifs, qui arrivent dans un pays francophone pour y étudier le français puis repartent, ou poursuivent ensuite un autre projet dans le pays francophone de leur choix, études (souvent) ou professionnel.

L'absence de lien direct avec l'université explique que le centre assure essentiellement des formations de français général, à tous les niveaux. Outre ces clients individuels, un centre de langues peut répondre à des demandes de formation pour des groupes spécifiques, demandes formulées par des institutions diverses, universités étrangères qui envoient leurs étudiants pour un stage de français, entreprises offrant une formation de FLE à leurs cadres non francophones.

Pour ces formations à la carte, les contenus sont négociés avec le demandeur et peuvent déboucher sur des programmes de FOS s'il s'agit de répondre à un besoin professionnel, ou des programmes de français thématique s'il s'agit de formations culturelles non liées à des besoins extérieurs.

Ci-dessous, un tableau (figure 2) est dressé pour montrer quelques paramètres et données du CLER.

Nous étudierons successivement les paramètres et données du CLER en évoquant son fonctionnement, le profil des apprenants et les types des cours dans différentes facultés et enfin l'approche méthodologique et les objectifs du cours.

### *Paramètres et données du CLER*

Nous allons nous attacher dans la partie qui suit à l'analyse du CLER en cherchant à découvrir ses spécificités par le biais d'un tableau comparatif structuré autour des paramètres suivants :

- ✓ le fonctionnement en interne ou en externe ;
- ✓ le profil des apprenants ;
- ✓ la prise en charge financière des cours ;
- ✓ les types de formation, modalités d'organisation ;
- ✓ la formation des enseignants ;
- ✓ les contraintes institutionnelles en matière de programme.

Paramètres	Données
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonctionnement du centre : en interne / en externe</li> </ul>	<p>Le CLER est un centre de langues dans une université à visage mixte mais qui se veut délibérément francophone, ouvert en interne aux étudiants de l'Université Antonine.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Public : étudiant / client</li> </ul>	<p>Il offre aux étudiants de l'Université Antonine et à quelques autres étudiants en externe (sur sélection) des cours de français assez variés : Français général / Français professionnel / Français sur Objectifs Universitaires (FOU) / Français sur Objectifs Spécifiques (FOS). C'est aussi un centre qui, en plus des cours offerts en présentiel, offre un enseignement hybride en complémentarité. Il s'agit d'activités préparées pour chaque cours de français ou d'anglais reposant sur des documents authentiques tels des séquences vidéo, des documents sonores, un site internet précis, un blog, etc.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Types de cours</li> </ul>	<p>Les cours de FLE assurés par le CLER se suivent tout au long du cursus universitaire et aboutissent aux certifications délivrées par l'Institut Français au Liban (partenaire au CLER) tel le DELF A2, B1,</p>

Institutional Perspectives on French as a Foreign Language (FFL)  
in Higher Education: Case Studies

	B2 et le DALF C1.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enseignement payant / gratuit</li> </ul>	Les cours en présentiel ne sont pas gratuits. Le crédit de langue coûte par exemple à la faculté de Génie 200 \$ par semestre. Cependant, l'accès au Centre des Langues et des Ressources (CLER) est complémentaire et gratuit.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obligatoire / libre</li> <li>▪ Quantité d'étudiants</li> </ul>	Tous les cours de langue sont obligatoires. On note un maximum de 24 étudiants par groupe et l'on dispose de 42 groupes de langue française et de 54 groupes de langue anglaise sur le campus de Baabda uniquement. 18 différents contenus de cours sont offerts en langue française et 30 différents contenus de cours sont offerts en langue anglaise dans les divers campus de l'UPA. Ce qui fait que le nombre total des étudiants suivant les cours de langue peut dépasser les deux mille étudiants.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Extensif / intensif</li> <li>▪ Durée</li> </ul>	Les cours de langue sont extensifs et semestriels tout le long du parcours universitaire des étudiants.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation des enseignants</li> </ul>	La plupart des enseignants de langue française sont diplômés et issus de la discipline littérature française. Une minorité est issue de la discipline pédagogie ou Sciences de l'éducation. Cependant, elles <sup>13</sup> ont toutes suivi des formations en présentiel et à distance en FLE et FOS. Le CLER a contribué à organiser, délivrer ces formations ou à faire appel à des spécialistes.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effet du contexte institutionnel sur les programmes</li> </ul>	Étant un service commun à tous les départements, toutes les facultés et tous les instituts de l'UPA, les cours doivent répondre aux besoins de toutes les composantes. Ainsi tout changement dans l'organisation est complexe. Cependant, la liberté est presque totale quand il s'agit du contenu.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Centre FLE / centre plurilingue</li> </ul>	Le CLER est censé être un centre plurilingue où l'on apprend le français et l'anglais. Ces deux langues sont obligatoires dans le parcours de chaque étudiant francophone de l'UPA. Cependant, l'italien et l'arabe pour les étrangers demeurent facultatifs.

Figure 2. Présentation d'un contexte d'enseignement du FLE : Université Antonine (UPA), campus de Baabda Centre de Langues et de Ressources (CLER)

Le public visé par l'enseignement dispensé du CLER, recruté à base de sélection rigoureuse par le bureau d'orientation, est constitué de jeunes étudiants âgés entre 18 et 26 ans qui poursuivent leurs parcours universitaires dans diverses facultés<sup>14</sup>. Il s'agit d'un public captif, tenu de suivre des cours de français inscrits dans les cursus de nos facultés.

<sup>13</sup> Il y a des années où le corps professoral est entièrement féminin.

<sup>14</sup> Les facultés sont :

Perspectives institutionnelles sur le FLE  
dans l'enseignement supérieur: études de cas

En ce qui touche aux instituts, facultés et départements, on observe la répartition ci-dessous des différentes déclinaisons du FLE.

Facultés	Déclinaison du FLE	Cours donnés
Faculté de Génie en télécommunications, réseaux, logiciels et multimédias	1 <sup>ère</sup> année : <i>FLE ou FLS</i>	DELFB2 DALF C1 (selon le niveau)
	2 <sup>ème</sup> année : <i>FLE ou FLS (suite)</i>	TICE et FLE
	3 <sup>ème</sup> année : <i>Français professionnel</i>	Français des Affaires
	4 <sup>ème</sup> année : <i>FOS / FOU</i>	Français pour Ingénieurs
Faculté de Gestion d'Affaires (section française) N.B. La section anglaise ne prend pas de cours de Français	1 <sup>ère</sup> année : <i>FLE ou FLS</i>	DELFB2 DALF C1 (selon le niveau)
	2 <sup>ème</sup> année : <i>FLE ou FLS (suite)</i>	TICE et FLE
	3 <sup>ème</sup> année : <i>FOU</i>	Français des Affaires
Faculté de Santé publique : Département de Sciences infirmières, Institut d'Éducation physique et sportive	1 <sup>ère</sup> année : <i>FLE ou FLS</i>	DELFB2 DALF C1 (selon le niveau)
	2 <sup>ème</sup> année : <i>FLE ou FLS (suite)</i>	TICE et FLE
	3 <sup>ème</sup> année : <i>FOS / FOU</i>	Français pour infirmières Français pour sportifs
	4 <sup>ème</sup> année ÉPS : <i>Français de spécialité</i>	Français pour sportifs
Faculté de Physiothérapie (section anglaise)	Pas de cours de Français	.....
Institut de Prothèse dentaire (section anglaise)	Pas de cours de Français	.....
Faculté de théologie (section arabe)	Pas de cours de Français	.....
Institut supérieur de musique	1 <sup>ère</sup> année : <i>FLE ou FLS</i>	DELFB2 DALF C1 (selon le niveau)
	2 <sup>ème</sup> année : <i>FLE ou FLS (suite)</i>	TICE et FLE
Faculté de Publicité, Graphics designer et radio TV	1 <sup>ère</sup> année : <i>FLE ou FLS</i>	DELFB2 DALF C1 (selon le niveau)
	2 <sup>ème</sup> année : <i>FLE ou FLS (suite)</i>	TICE et FLE
	3 <sup>ème</sup> année : <i>FOU</i>	Français des médias

Figure 3. Types / déclinaisons de FLE enseigné(e)s par faculté, département

- ✓ La Faculté de Génie en télécommunications, réseaux, logiciels et multimédias ;
- ✓ La Faculté de Gestion d'Affaires ;
- ✓ La Faculté de Santé Publique comprenant le Département de Sciences Infirmières, l'Institut d'Éducation Physique et Sportive, la Faculté de Physiothérapie ; l'Institut d Prothèse dentaire ;
- ✓ La Faculté de théologie ;
- ✓ L'Institut supérieur de musique ;
- ✓ La Faculté de Publicité, Graphics designer et radio TV.

À côté des structures administratives mentionnées et en étroite collaboration avec elles, fonctionne le CLER, créé en 2005, dont l'activité vise la satisfaction des besoins de formation en langues des étudiants de toutes les facultés.

Le Centre de Langues et de Ressources de l'Université Antonine assure aux étudiants de toutes les facultés des cours de langue accompagnant leur cursus universitaire. Il convient donc d'examiner les objectifs de ces cours

#### *Approche méthodologique et objectifs des cours de français*

L'approche méthodologique privilégiée dans l'enseignement du FLE adoptée par le CLER a comme point de départ le courant socioconstructiviste. L'apprentissage de la langue se construit en soi et avec les autres, en immersion. Les interactions sociales y jouent un rôle important. Ce type d'apprentissage est plus délicat à gérer, tant pour l'organisation de la classe que pour les aspects affectifs qu'il met en jeu.



Figure 4. Approche méthodologique adoptée par le CLER

Ainsi, les objectifs de l'enseignement du FLE, tant dans le cadre des facultés que moyennant les cours dispensés au Centre, découlent des motivations qui déterminent les étudiants à choisir le français comme discipline d'étude.

Ce sont ces motivations qui ont orienté la conception des cours autour de trois grands axes de contenu :

- ✓ Le français de tous les jours (français général) ;
- ✓ Le français spécialisé aux disciplines universitaires (français de spécialité)
- ✓ Le français d'apprentissage en présentiel et en hybride (complémentarité de l'apprentissage du français d'une façon individualisée et différenciée au CLER.

Ces cours respectent les critères fixés par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le tableau ci-dessous,

modèle appliqué à la Faculté de Génie (figure 5) récapitule les cours donnés en première année, lors des deux semestres qui se décrivent comme suit :

Résultats du Test de Positionnement (Noté / 20 pts)	Niveaux de départ des étudiants	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 1	Semestre 2
5 ½ - 7 ½	Débutants / Faux débutants (FLE)	Intermédiaire	DELFA2 (S1) (FLE)	DELFA2 (S2) (FLE)
8 - 12	Intermédiaire (FLE)	Intermédiaire avancé	DELF B1 (S1) (FLE)	DELF B1 (S2) (FLE)
12 ½ et plus	Intermédiaire avancé (FLE)	Avancé	DELF B2 (S1) (FLE)	TICE <sup>15</sup> et FLE (S2)

Figure 5. Récapitulatif des cours de la 1<sup>ère</sup> année de génie (semestres 1 et 2)

**1. Préparation au Diplôme d'Études en Langue Française A2 (DELFA2).** Le DELFA2 est un cours enseigné dans toutes les facultés et est destiné aux étudiants de la première année qui ont été classés dans ce niveau suite au test de positionnement. Il valide la compétence langagière d'un utilisateur élémentaire considéré comme un acteur social. Le candidat est ici capable de réaliser des tâches simples de la vie quotidienne. Il peut utiliser les formules de politesse et d'échange les plus courantes, exploiter des textes simples et repérer des informations ponctuelles.

**2. Préparation au Diplôme d'Études en Langue Française B1 (DELF B1).** À ce niveau, l'étudiant en première, deuxième ou troisième année devient indépendant. Il est maintenant capable de poursuivre une interaction : il peut comprendre et poursuivre une discussion, donner son avis et son opinion. Il est capable de se débrouiller dans des situations imprévues de la vie quotidienne, de comprendre l'essentiel des textes écrits en langue courante (courriels, brochures, articles, critiques de films), de classer et de hiérarchiser les informations d'un document écrit et d'écrire des textes simples et cohérents sur des sujets familiers.

**3. Préparation au Diplôme d'Études en Langue Française B2 (DELF B2).** L'utilisateur du DELF B2 a acquis un degré d'indépendance qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, de développer son point de vue et de négocier. Le candidat fait preuve ainsi d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs, de

---

<sup>15</sup> Technologies de l'Information et de la Communication adapté à l'enseignement / apprentissage.

repérer l'organisation du texte argumentatif, de reformuler et de parfaire son niveau de compréhension et d'expression orale et écrite.

**4. Préparation au Diplôme Approfondi en Langue Française C1 (DALF C1).** L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une communication aisée et spontanée. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation maîtrisée des structures. Il comprend des textes longs et complexes traitant des sujets ne relevant pas nécessairement de la vie courante et produit un texte argumentatif clair et cohérent.

**5. Technologies de l'Information et de la Communication et Français Langue Étrangère (TIC et FLE).** C'est un cours qui recourt aux technologies (l'internet, les documents numériques, etc.), la radio et la télévision (documents audio sonores) et les investit dans des terrains éducatifs : la création des situations d'apprentissage nouvelles et motivantes en français contribue au développement des compétences transversales, tant comportementales que méthodologiques. L'usage des TIC dans l'enseignement du FLE suscite l'envie d'apprendre chez l'étudiant, développe son autonomie et l'oblige à être responsable de ce qu'il apprend. C'est pourquoi il sera obligé d'avoir de la rigueur dans ce qu'il fait et de se fixer des méthodes de travail bien définies pour le traitement des informations.

Dans un souci de complémentarité et de continuité, le tableau ci-dessous donne une vue globale du parcours des étudiants enrôlés en deuxième année à la faculté de Génie.

Pré-requis	Niveaux(en 1 <sup>ère</sup> année)	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 3	Semestre 4
DELFB2 (FLE)	Débutants/Faux débutants(FLE)	Intermédiaire	DELFB2 (FLE)	TICE et FLE
DELFB1(FLE)	Intermédiaire(FLE)	Intermédiaire avancé	DELFB2 (FLE)	TICE et FLE
DELFB2(FLE)	Intermédiaire avancé(FLE)	Avancé	DALF C1 (FLE)	DALF C1 (FLE)

Figure 6. Récapitulatif des cours de la 2<sup>ème</sup> année de génie (semestres 1 et 2)

En troisième et en quatrième année de Génie, ci-dessous deux tableaux et un descriptif des cours et de leurs objectifs synthétisent le parcours suivi à la faculté de Génie.

Pré-requis	Niveaux de départ des étudiants	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 5	Semestre 6
DELFB2, TICE et FLE DALF C1	Intermédiaire avancé	professionnel	Français des affaires (FOS)	Méthodologie et rapport de stage (FOU)

Figure 7. Récapitulatif des cours de la 3<sup>ème</sup> année de génie(semestres 1 et 2)

**6. Français Langue des Affaires.** C'est un cours destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année en Génie et en Gestion. Il permet aux futurs ingénieurs et gestionnaires d'actualiser et de développer, de façon très intensive, leurs connaissances en français, et ce dans le monde des affaires en général et de l'entreprise en particulier. L'interactivité est encouragée dans la mise en œuvre des activités (interaction en petits groupes, tandems et interactivité avec les documents audio sonores) qui permet de créer en classe une atmosphère d'équipe identique à celle de l'entreprise et confronte les apprenants à des tâches telles la rédaction du CV, de la lettre de motivation et la préparation à l'entretien d'embauche, leur permettant d'acquérir, dans un objectif utilitaire, les compétences langagières et culturelles dont ils auront besoin dans le monde du travail.

**7. Méthodologie et rapport de stage ouvrier / Français sur objectifs universitaires (FOU).** Destiné aux étudiants de la quatrième année en Génie, ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir effectuer un stage ouvrier et par la suite rédiger son rapport de stage en développant des compétences techniques, relationnelles, organisationnelles et linguistiques ainsi que des attitudes professionnelles propres aux cultures des entreprises.

Pré requis	Niveaux de départ des étudiants	Niveaux d'arrivée des étudiants	Semestre 7	Semestre 8
FOS affaires Méthodologie et rapport de stage (FOU)	Professionnel (I)	Professionnel (II)	<i>Pas de cours de Français</i>	Français pour Ingénieurs (FOS)

Figure 8. Récapitulatif des cours de la 4<sup>ème</sup> année de génie (semestres 1 et 2)



#### **8. Français sur Objectifs Spécifiques pour Ingénieurs (FOU).**

L'objectif principal du cours est de développer des habiletés langagières propres au monde du travail que l'ingénieur sera amené à affronter. L'étudiant se familiarise et pratique ainsi un vocabulaire technique de base répondant à ses besoins personnels et professionnels futurs.

L'exemple décrit ci-dessus concernait le parcours de cours de FLE à la faculté de génie. Il convient de mentionner que la première et la deuxième année sont un tronc commun. Ci-dessous, nous donnons des exemples de cours de FOS dans d'autres unités, à savoir l'Institut d'Éducation physique et sportive, le Département de sciences infirmières et la faculté de publicité.

**9. Français sur Objectifs Spécifiques I pour Éducateurs physiques et sportifs et infirmières (FOS I).** Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année d'Éducation physique et sportive et des Sciences infirmières, ce cours leur permet d'accomplir une activité professionnelle ou personnelle qui requiert l'utilisation spécifique du français, c'est-à-dire l'apprentissage de la langue destiné à des fins utilitaires. Pour arriver à un apprentissage efficace, le FOS I privilégie les compétences langagières telles que « Comprendre, lire, parler, agir, interagir et écrire » à travers des situations simulées ou bien des supports authentiques lesquels sont puisés dans le domaine de spécialisation, et ce pour permettre à l'apprenant une immersion totale dans le monde du travail qu'il affronte déjà ou qu'il ira bientôt affronter sans ignorer le volet culturel de l'apprentissage du français qui est la base de tout apprentissage linguistique.

**10. Français sur Objectifs Spécifiques II.** Destiné aux étudiants de la 4<sup>ème</sup> année d'Éducation physique et sportive, ce cours est conçu afin de les préparer aux situations professionnelles et socioculturelles auxquelles ils s'affronteront notamment dans leur vie professionnelle. C'est un cours élaboré pour répondre à leurs besoins en langue française : savoir expliquer, détailler, argumenter, correspondre, écrire (rédiger un courriel, une lettre, un compte-rendu, une circulaire à l'attention des professeurs, des apprenants, des parents, des établissements francophones, etc. répondre à une lettre d'invitation professionnelle, fixer les règles d'un jeu, etc.), donner des directives, des conseils en langue française, comprendre des textes (article de presse, texte argumentatif, injonctif, explicatif – informatif, etc.) et des documents audio sonores de spécialité sportive. C'est un cours qui leur permet également de bien préparer leur entrée dans

la sphère professionnelle en leur apprenant à rédiger le Curriculum Vitae et la lettre de motivation et de s'arranger pour passer un entretien d'embauche.

**11. Français sur Objectifs Spécifiques – Médias – FOS B2** . Destiné aux étudiants de la faculté de Publicité de 3<sup>ème</sup> année, ce cours leur permet de se familiariser avec le monde des médias en français. Quelle que soit la spécificité (Radio, Télévision, Publicité, Arts graphiques, Réalisation, etc.), les étudiants développeront leurs connaissances langagières en français pour une meilleure insertion dans leur monde professionnel futur.

**12. Français sur Objectifs Spécifiques – Médias – FOS C1**. Conçu pour le même objectif que le FOS – Médias – B2, ce cours met l'étudiant en face à face avec des situations personnelles et professionnelles exigeant un niveau plus poussé en langue française. L'étudiant est ainsi amené à perfectionner ses compétences langagières et à les enrichir afin d'accueillir en toute sécurité le monde professionnel médiatique.

### **Conclusion**

En guise de prolongement aux deux parties de l'article, il convient de signaler que les enseignants du CLER relèvent de trois statuts différents : des professeurs cadrés ayant un contrat à durée déterminée (CDD) ; des vacataires à durée déterminée (sur contrat renouvelé annuellement) et des chargés (e) de cours cadrés (e) à l'université et dont la tâche ne consiste pas seulement à enseigner, mais également à faire des travaux de correction et de recherches.

Ainsi donc, nous avons examiné le statut de la langue française au Liban en première partie pour détailler ensuite l'enseignement / apprentissage du FLE au sein du CLER.

En conclusion, tous les efforts du CLER visent à satisfaire les besoins langagiers des étudiants en langue française pour qu'ils puissent afficher leurs diplômes dans une université francophone et pour pouvoir faire face – en toute sécurité – au monde professionnel où la maîtrise du français s'avère être une nécessité beaucoup plus qu'une valeur ajoutée.

Même si l'arabe est la langue officielle du pays depuis de nombreuses décennies, il n'en demeure pas moins que la langue française reste très présente dans toutes les sphères du pays et que le bilinguisme (ou trilinguisme) est une spécificité du Liban du XXI<sup>ème</sup> siècle.

### Références

1. EID, Cynthia, 2006 -« Penser les nouveaux dispositifs pour l'apprentissage / enseignement des langues» in : *Les nouveaux dispositifs pour l'enseignement / apprentissage des langues : du paradigme de l'instruction au paradigme de l'autonomie*, Éditions EUPAS, Liban, p. 18-20.
2. EID, Cynthia et USEILLE, Philippe, 2007 « L'évolution des métiers du Génie logiciels : Usages des TIC et projet collaboratif de formation médiatisée : quelle dynamique pour apprendre ensemble à distance ? » in : *Actes du Colloque AIPU de l'Université de Montréal*, Montréal, Publication en ligne : [ [http://aipu2007.umontreal.ca/pdf/actes\\_detailles.pdf](http://aipu2007.umontreal.ca/pdf/actes_detailles.pdf) ].
3. EID, Cynthia, 2008- « L'apprenant au miroir des TICE : quelle présence à l'autre comme distance à soi ? Actualité de l'apprentissage interculturel à travers un dispositif hybride au pays du Cèdre » in : *Actes du Colloque CEMAFORAD 4*, Strasbourg, France. Publication en ligne : [ <http://cemaforad4.ustrasbg.fr/pages.jsp?idTheme=4070&idsite=593&idRub=1238&rubSel=1238> ].
4. EID, Cynthia – Yaoute, 2012 - Numérique et interculturel : vers des usages émergents dans la pratique d'apprentissage - enseignement des langues, (Tome I et Tome 2), Presses académiques francophones, Sarrebruck, Allemagne, ISBN : 978-3-8381-7130-2 et 978-3-8381-7443-3, [ <https://www.morebooks.de/store/gb/book/num%C3%A9rique-et-interculturel-tome-i/isbn/978-3-8381-7130-2>] et [ <https://www.morebooks.de/store/gb/book/num%C3%A9rique-et-interculturel-tome-ii/isbn/978-3-8381-7443-3> ]
5. LECLERC, Jacques ,1992 - *Langue et société*, Laval, Mondia Éditeur, collection Synthèse.
6. ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, 2010 - «La langue française dans le monde», Observatoire de la langue française de l'OIF Nathan, Paris
7. STOEAN, Carmen, EID, Cynthia et al. 2011 - «Harmonisation des paramètres méthodologiques pour l'élaboration des curricula de FLE/FOS en milieu universitaire francophone» in *Didactique et TICE IV, Les programmes de formation universitaire*, Éditions EUPAS, Liban, p. 589-628.
8. TARDIF, Marc, EID, Cynthia, 2011 - «Qualité des programmes de formation universitaire : le cas de l'université Antonine» in : *Didactique et TICE IV, Les programmes de formation universitaire*, EUPAS, Beyrouth, Liban, p. 128-150.

**Références webographiques**

<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asiae/liban.htm>

<http://www.libanvision.com/>

<http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Synthese-Langue-Francaise-2010.pdf>

<http://languedutravail.org/modules/nouvelles/nouvelle.php?id=157&langue=fr>

[http://democratie.francophonie.org/Rapport\\_Observatoire\\_2010/index.htm](http://democratie.francophonie.org/Rapport_Observatoire_2010/index.htm)

[http://www.senat.fr/rap/r00-052/r00-052\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r00-052/r00-052_mono.html)

[http://www.senat.fr/rap/r96-111/r96-111\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r96-111/r96-111_mono.html)

<http://www.francophonie.org/La-Suisse-pays-hote-du-XIIIe.html>

[http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Pacte\\_linguistique\\_LIBAN.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Pacte_linguistique_LIBAN.pdf)